

Audit
Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Conseil fiscal
Conseil juridique
Conseil en droit du travail
Ingénierie de formation
Transmission de sociétés

L'OPTIMISATION DES SALAIRES:

QUELS OUTILS ORGANISATIONNELS POUR TIRER PROFIT DES RÈGLES FISCALES ET SOCIALES

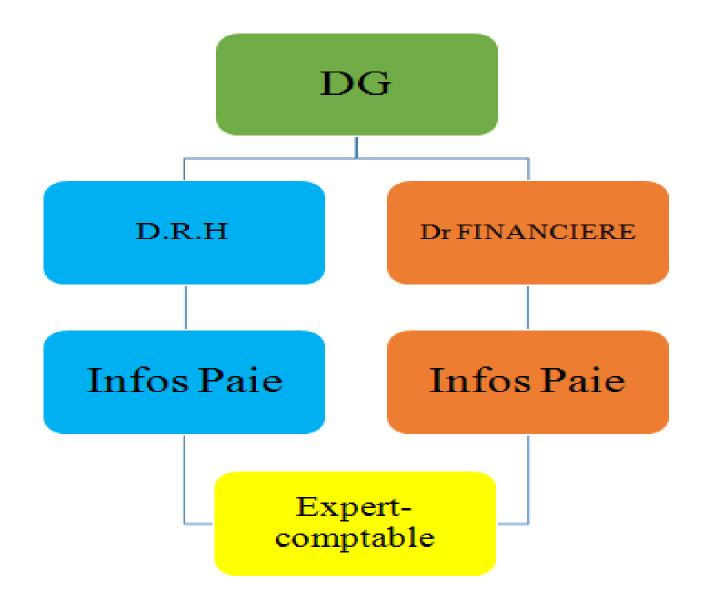
7 novembre 2018



ARJI Abdelaziz

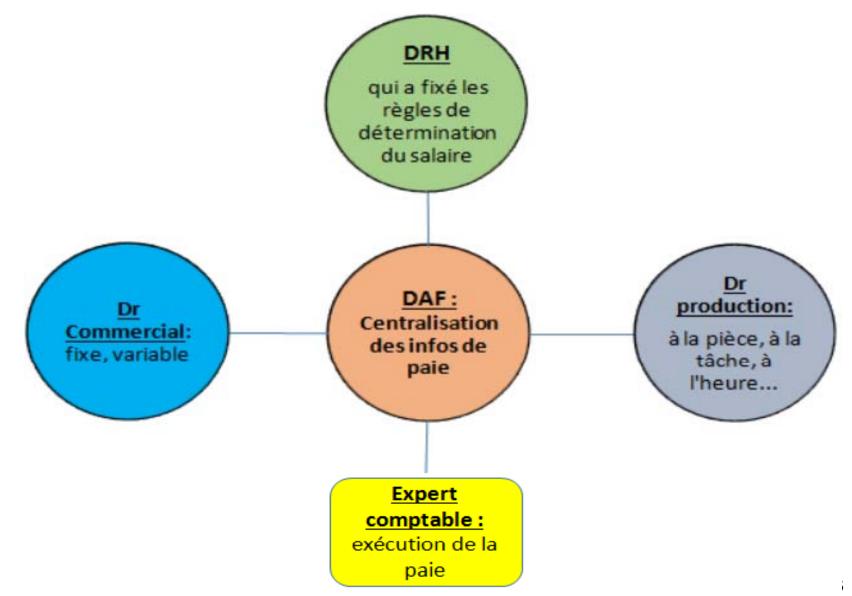
Expert-comptable Commissaire aux comptes



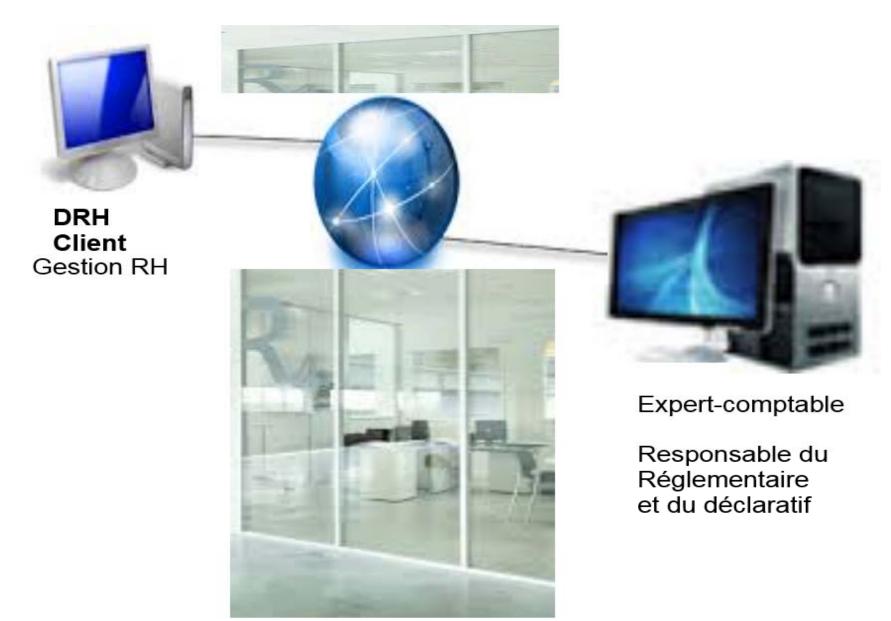


_











Avantages de l'externalisation chez un Expert-comptable

- Pas de logiciel à acquérir
- Pas de formation à financer
- L'EC maîtrise la fiscalité et le droit du travail
- L'EC supporte la responsabilité de la conformité légale
- L'EC supporte la responsabilité des déclarations sociales te fiscales
- La société garde la main sur la gestion RH: assiduité, congés, statistiques RH, reportings RH et Bilan social



La fiche signalétique



JCHE	

ASABLANCA
FICHE D'EMBAUCHE (Indispensable à l'établissement du contrat de travail)
NOM DE NAISSANCE (de jeune fille):
PRENOM:
NOM DU MARI :
CELIBATAIRE MARIE(E) DIVORCEE
NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE :
ALLOCATIONS FAMILIALES PERCUES POUR COMBIEN D'ENFANTS :
ALLOCATIONS FAMILIALES PERCUES PAR LE MARI L'EPOUSE
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE
N° CNSS N° CIN
ADRESSE DOMICILE
GSM du salarié : GSM du contact à prévenir en cas d'accident :
FONCTION: Description des tâches:
SALAIRE NET MENSUEL CONVENU:
DATE D'EMBAUCHE
HEURE D'EMBAUCHE
CONTRAT CDI CDD DU AU
PERIODE D'ESSAI (3mois renouvelable 1 fois si CDI) DU AU
 JOINDRE IMPERATIVEMENT DANS TOUS LES CAS: Copie CIN Copie carte CNSS 3 photos avec votre nom au dos
 SI C'EST VOUS OUI PERCEVEZ LES ALLOCATIONS FAMILIALES, JOINDRE: Copie acte naissance enfants ou carnet d'état civil si c'est vous qui percevez les allocations familiales Attestation prouvant que les allocations familiales doivent être perçues par vous et non par votre mari;
SI VOUS N'AVEZ JAMAIS EU DE N° CNSS, JOINDRE: 3 photos avec votre nom au dos t extrait de naissance ou 1 copie CIN
Je soussigné(e) atteste que ces informations sont réelles et sincères.
Signature
du salarié



La fiche signalétique

Sté PAIEBIEN	
140 by Zerktouni	
CASABLANCA	,

FICHE D'EMBAUCHE (Indispensable à l'établissement du contrat de travail)

du contrat de travail)
NOM DE NAISSANCE (de jeune fille):
PRENOM:
NOM DU MARI :
CELIBATAIRE MARIE(E) DIVORCEE
NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE :
ALLOCATIONS FAMILIALES PERCUES POUR COMBIEN D'ENFANTS :
ALLOCATIONS FAMILIALES PERCUES PAR LE MARI
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE
N° CNSS N° CIN
ADRESSE DOMICILE
GSM du salarié :
GSM du contact à prévenir en cas d'accident :



La fiche signalétique

FONCTION : Description des tâches :		
SALAIRE NET MENSUE	EL CONVENU :	
DATE D'EMBAUCHE		
HEURE D'EMBAUCHE		
CONTRAT CDI	CDD DU	$\mathbf{A}\mathbf{U}$
PERIODE D'ESSAI (3mc AU	ois renouvelable 1 fois si CDI) D	O U
 JOINDRE IMPERATIVE Copie CIN Copie carte CNSS 3 photos avec votre non 	e <i>MENT DANS TOUS LES CAS</i> . n au dos	<u>÷</u>
JOINDRE:Copie acte naissance en les allocations familiale	e les allocations familiales doiven	t vous qui perceve
 SI VOUS N'AVEZ JAMA 3 photos avec votre non 1 extrait de naissance or 		<u>.</u>
Je soussigné(e) Casablanca le :	atteste que ces information sincères. Signature	is sont réelles et
VISA DIRECTION		



CONTRATS DE TRAVAIL AU MAROC

	CDI	CDD	CDD mission déterminée
Durée maxi		1 an renouvelable une fois	Durée du projet
Période d'essai Cadres	3 mois renouvelable 1 fois	une journée au titre de	
Période d'essai Employés	1,5 mois renouvelable 1 fois	chaque semaine de travail dans la limite de deux semaines lorsqu'il s'agit de contrats d'une durée inférieure à six mois ; un mois lorsqu'il s'agit de contrats d'une durée supérieure à six mois.	une journée au titre de chaque semaine de travail dans la limite de deux semaines lorsqu'il s'agit de contrats d'une durée inférieure à six mois; un mois lorsqu'il s'agit de contrats d'une durée supérieure à six mois.
Préavis pendant la période d'essai	Aucun préavis dans les 8 jours d'embauche. 8 jours après la 1ere semaine d'embauche	Aucun préavis dans les 8 jours d'embauche. 8 jours après la 1ere semaine d'embauche	Aucun préavis dans les 8 jours d'embauche. 8 jours après la 1ere semaine d'embauche
Cas d'utilisation	C'est le contrat de droit commun	Limité à: la 1ere année, démarrage d'une nouvelle usine ou activité, remplacement d'un salarié malade ou en congé maternité, surcroît de travail	Limité à l'accomplissement d'un projet précis
AVANTAGES	Période d'essai plus longue,	Engagement limité dans la durée	Engagement pour la durée du projet
INCONVENIENTS	Engagement indéterminé, mais possibilité de rompre suite à faute professionnelle ou faute grave,	En cas de rupture, l'employeur doit payer le contrat jusqu'à sa fin, sauf cas de faute grave	En cas de rupture, l'employeur doit payer le contrat jusqu'à sa fin, sauf cas de faute grave



Méthode calcul de l'IR

Traitements, salaires et émoluments BRUTS

- Éléments exonérés (prime de panier, déplacement...)

= REVENU BRUT IMPOSABLE

- Frais professionnels (20% du revenu brut imposable plafonné à 2500)
- Autres retenues (Cotisations salariales)

= REVENU NET IMPOSABLE

- * taux correspondant dans le barème
- abattement de tranche

= IR brut

- réductions pour charges de Famille

= IR net

TAUX DE COTISATION CNSS, MUTUELLE, CIMR, AT

OBLIGATOIRES	BASE	% SALARIALE	% PATRONALE	TOTAL
Allocations familiales	Brut		6.40%	6.40%
Prestation Sociales	6 000.00	4.48%	8.98%	13.46%
Taxe formation	Brut		1.60%	1.60%
AMO	Brut	2.26%	2.26%	4.52%
Participation AMO	Brut		1.85%	1.85%
TOTAL CNSS		6.7%	21.1%	27.83%
FACULTATIVES				
Retraite CIMR	Brut	6.00%	7.80%	13.80%
Mutuelle décès	Brut	0.4605%	0.4605%	0.92%
Incapacité + Invalidité	Brut	0.4275%	0.4275%	0.86%
Maladie + maternité	Brut	1.1400%	1.1400%	2.28%
Accident du travail	Brut		1.00%	1.00%
TOTAL AUTRES CAISSES		8.0%	10.8%	18.86%



BAREME IR MENSUEL 2012				
TRANCHES		TAUX	Abattement	
-	2 500,00	0 %		
2 500,01	4 166,67	10%	250,00	
4 166,68	5 000,00	20%	666,67	
5 000,01	6 666,67	30%	1 166,67	
6 666,68	15 000,00	34%	1 433,33	
Plus de 15 000		38%	2 033,33	

BAREME IR ANNUEL 2012			
TRANCHES		TAUX	Abattement
-	30 000,00	0 %	
30 001,00	50 000,00	10%	3 000,00
50 001,00	60 000,00	20%	8 000,00
60 001,00	80 000,00	30%	14 000,00
80 001,00	180 000,00	34%	17 200,00
Plus de 180 0	000	38%	24 400,00



Indemnité kilométrique :

3 dhs et ce quelle que soit la puissance fiscale du véhicule personnel utilisé pour les besoin de l'emploi, Cela couvre le carburant, entretien du véhicule, dépréciation du véhicule, assurance et taxes. Mentionner sur un état: date, lieu, trajet, nombre de kilomètres et objet du déplacement. Si non commercial: Besoin d'ordre de mission,



		INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE		
		(Utilisation du véhicule personnel pour les besoins de la société)		MOIS DE
NOM DU BEN	EFICIAIRE:	MR LE COMMERCIAL		
	Signature:			
		CLIENTS VISITES CEMENTS AUPRÈS DE FOURNISSEURS ES POUR LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ		
	COURS	ES POUR LES BESOINS DE LA SOCIETE		
PARCOURUS	LOMETRES	COEFFICIENT D'INDEMNISATION	INDEMNITE	
		3		
	NATURE D	U VÉHICULE UTILISE:		
		ux fiscaux		
	* Immatriculé	au nom de		



	* 500 Dhs / mois: dans le périmètre urbain des villes ;
Indemnité de transport du	* 750 Dhs / mois en dehors du périmètre urbain de la ville
domicile vers le lieu de travail	(Transport non assuré par l'employeur et domicile loin du lieu
	de travail>2km)



Voiture de fonction ou de service :

Les frais de voiture de fonction ne sont pas imposables à l'IR si le cadre porte le titre de Directeur ou a une fonction commerciale itinérante. Voiture de service: utilisée par plusieurs salariés et doit être rapportée en fin de journée de travail,



Indemnité de caisse : Plafonné à 190 dirhams par mois, réservée au personnel qui manipulent des fonds et ont une responsabilité pécuniaire (la coss la limite à 150 dhs/mois)



Indemnité de représentation :

L'exonération est plafonnée à 10% du salaire de base. Le bénéficiaire doit avoir le titre de Directeur, (pour la CNSS tolère les agents commerciaux et les 1ers responsables des services n'ayant pas de supérieur dans la fonction)



Prime de salissure Ou de bleu L'Exonération est plafonnée à 210 dirhams par mois (200 dhs pour la CNSS)



Prime de tournée: L'exonération est platonné à 1,500 dhs/mois, réservée aux agents commerciaux ou aux itinérants,



Indemnité de lait plafonné à 150 dirhams par mois, réservée aux salariés manipulant des produits toxiques



Prime de panier ou de casse-

croute:

700,00 dhs par mois

plafonnée à 2 x le SMIG horaire (13,46x2=26,92 mad/j) , non

cumulable avec les bons représentatifs des frais de nourriture

ou d'alimentation ou de cantine d'entreprise, (la CNSS la

conditionne par l'éloignement, horaires décalés,,,)



Titres, Bons on Chèques de platonnés à 20 dhs par salarié et par jour de travail, inférieur à 20% du salaire brut imposable (la CNSS limite à 10 dhs/)

IR= 520 dhs par mois

CNSS= 260 dhs par mois



| Cratifications sociales liées à plafonnée à 2.500 dhs/ an . (pour la CNSS: <=5000 dhs /4 ans) | Un évènement familial : (Naissance, mariage, circoncision, décès d'un ascendant ou descendant Rentrée scolaire, Jouets de la fête d'ACHOURA, AID | ELADHA)



Prime de voyage à la	Limitée au prix du billet d'avion aller-retour, + la dotation
MECQUE	autorisée par l'office des changes (une seule fois pour un
	salarié)



l'initiative de l'employeur:

Indemnité de déménagement à | * Mutation au Maroc : 10 Dhs x Nbr Km,

* Mutation à l'étranger : justificatifs de frais déboursés.

(la CNSS ne prévoit pas le déménagement à l'étranger)



Dépenses relatives aux postes

de téléphone :

Exonérées, si facture au nom de l'entreprise, sauf pour le Directeur général pour lequel la facture personnelle est admise, (La conse exonère les factures des cadres dirigeants en leur nom à 50%)



La cantine collective:	CNSS: si les conditions de travail l'exigent, non cumulable avec
	l'indemnité de panier.
Les repas servis à l'occasion	CNSS: plafonnée à 150 dirhams par mois, si justifiée par les
du mois de Ramadan	conditions de travail,



La prime de voyage en congé CNSS: plafonnée à 1 billet d'avion aller/retour au pays d'origine payé au pays d'origine pour le personnel étranger ans,







Achat de jouets à l'occasion de la CNSS: Destinés, une fois par an, aux enfants des employés et ouvriers; <=150 dhs par enfant sans dépasser 750 dhs par salarié par an,





Intérêt sur prêt logement d'habitation principale

 Il s'agit des intérêts des banques et œuvres sociales de sociétés privées ou publiques, sur les prêts d'acquisition de logement d'habitation principale <- 10 % du revenu global imposable.

NB: en cas d'indivision, chaque conjoint bénéficie de 50% de la réduction.



Intérêt sur prêt logement social d'habitation principale

• Il s'agit des <u>intérêts + principal</u> des banques et œuvres sociales de sociétés privées ou publiques, sur les prêts d'acquisition de logement à caractère social d'habitation principale.

- logement social =
 - 1- la superficie couverte <= 100 m²
 - 2- prix <= 250.000 dhs HTVA.



RÉDUCTIONS POUR CHARGE DE FAMILLE

• RÉDUCTIONS POUR CHARGE DE FAMILLE :

360 DH par conjoint et enfants à charge limité à 6 personnes = 2 160 DH /an.

• RÉDUCTION D'IMPÔT / RETRAITE DE SOURCE ÉTRANGÈRE:

Marocains ou étrangers résidant au Maroc et bénéficiant d'une retraite de source étrangère: réduction de 80 % d'IR sur la pension transférée au Maroc à titre définitif en dirhams non convertibles.



Contrat d'Insertion Amélioré

en cas de recrutement du stagiaire à l'issus des 24 mois

l'employeur bénéficie de la prise en charge des cotisations patronales par l'Etat pendant 12 mois

le salarié est déclaré à la CNSS sur les BorDecSal, mais seule la part salariale est versée sur le BorPaiCot.



Une nouvelle mesure appelée « PCS »

Les entreprises ayant conclu, avec les bénéficiaires des contrats d'insertion, un contrat de travail de droit commun au <u>cours ou à l'issue du stage</u>

pourrons bénéficier d'une <u>exonération de charges</u> <u>patronales</u> pour une durée supplémentaire de **12 mois**.



Audit
Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Conseil fiscal
Conseil juridique
Conseil en droit du travail
Ingénierie de formation
Transmission de sociétés

L'OPTIMISATION DES SALAIRES:

QUELS OUTILS ORGANISATIONNELS POUR TIRER PROFIT DES RÈGLES FISCALES ET SOCIALES

7 novembre 2018



ARJI Abdelaziz

Expert-comptable Commissaire aux comptes